

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les provinces et territoires effectuent leur campagne d'inspection annuelle

Ottawa, le 25 juin 2003 – La campagne de vérification routière annuelle des véhicules lourds *Roadcheck* a eu lieu au Canada les 3, 4 et 5 juin derniers, et le Conseil canadien des administrateur en transport motorisé (CCATM) signale que 80 % des véhicules vérifiés ont réussi l'inspection, poursuivant la tendance des dernières années en matière de sécurité des véhicules commerciaux. L'exercice intensif d'envergure internationale a été coordonné par l'Alliance pour la sécurité des véhicules commerciaux (ASVC/CVSA), de concert avec les administrations membres du CCATM. Les agences d'inspection du Canada, des États-Unis ainsi que du Mexique ont participé à l'opération afin de promouvoir la sécurité des véhicules commerciaux.

Les inspections, qui visent à la fois les véhicules et les chauffeurs, ont été effectuées durant ces trois jours dans l'ensemble du pays. Les camions lourds ont été sélectionnés au hasard à chaque poste d'inspection conformément aux normes d'inspection sur route les plus strictes et complètes de l'ASVC. Comme cela était le cas l'an dernier, seuls les camions qui n'affichaient pas une vignette de l'ASVC valide ont été vérifiés et rapportés.

À la fin des trois journées ciblées, un total de 9 782 véhicules et leur chauffeur respectif ont été sélectionnés au hasard pour inspection complète. Parmi ces véhicules, 7 814 ont passé avec succès les rigoureuses exigences d'inspection. Les inspecteurs ont apposé 9 407 vignettes de conformité sur les

.../2

camions, remorques et autocars à la grandeur du pays, ce qui était synonyme d'un niveau élevé de sécurité et de bon état mécanique. Environ 3,1 % des conducteurs ont été placés hors service pour des problèmes relatifs au journal de bord et aux pièces documentaires, des chiffres légèrement plus élevés que ceux de 2002. *Les résultats de cette année ainsi que ceux de 2002 figurent en annexe.*

En tout, 1 968 camions et 301 conducteurs ont été placés hors service pour déficiences et infractions diverses. Un véhicule peut être mis hors service pour des infractions aussi mineures qu'un clignotant arrière défectueux, jusqu'à d'autres plus critiques telles que des problèmes de direction ou de freins. Dans plusieurs cas, les conducteurs ont pu apporter des correctifs sur place pour que leur véhicule soit inspecté une deuxième fois, après quoi ils ont pu poursuivre leur route.

À 20 %, le taux national de mise hors service de l'inspection *Roadcheck* 2003 correspond à la même proportion que l'an dernier et s'avère légèrement meilleur que le taux de 21 % qui avait été observé au cours de l'opération de 2001. Bien que la tendance de mise hors service semble s'être stabilisée après plusieurs années d'amélioration constante, les autorités tant de l'industrie que du contrôle routier ont bon espoir de pouvoir encore améliorer le taux de mise hors service par le biais d'efforts conjoints et continus. La Région V de l'ASVC examinera les données des déficiences au cours des prochains mois afin de déterminer où concentrer les efforts d'éducation et de contrôle à l'avenir.

La planification de *Roadcheck* 2003 aura été un effort concerté du CCATM et de l'ASVC internationale et de leurs partenaires de l'industrie dans le cadre d'un engagement continu et commun envers la mise sur pied de mesures et de programmes qui donneront lieu à des véhicules, des conducteurs et des routes plus sûrs.

BILAN – CAMPAGNE ROADCHECK 2003

Administration	Camions vérifiés	Camions mis hors service	Chauffeurs mis hors service	% camions mis hors service	% chauffeurs mis hors service
C.-B.	1510	325	48	22	3.2
Alb.	728	165	22	23	3.0
Sask.	399	39	8	10	2.0
Man.	548	120	2	22	0.4
Ont.	4113	827	199	20	4.8
Qué.	1540	279	8	18	0.5
N.-B.	266	86	4	32	1.5
Î.-P.-É	111	24	1	22	0.9
N.-É.	172	32	0	19	0
T.-N.-L.	269	46	4	17	1.5
Yn	118	20	1	17	0.8
T.N.-O.	8	5	4	63	50.0
Total can.	9 782	1 968	301	20 %	3.1 %

Notes

Général: La procédure de la campagne *Roadcheck* permet aux provinces et territoires d'opter pour une campagne d'un minimum de 48 heures jusqu'à concurrence de 72 heures.

Les chiffres de 2003 ne comprennent pas les camions qui affichaient une vignette ASVC valide. Seuls les camions qui n'affichaient pas une vignette ASVC valide ont été relevés et vérifiés.

25 juin 2003

BILAN - ROADCHECK 2002

Administration	Camions vérifiés	Camions mis hors service	Chauffeurs mis hors service	% camions mis hors service	% chauffeurs mis hors service
C.-B.	1714	347	61	20	3.6
Alb.	646	137	21	21	3.2
Sask.	652	70	11	11	1.7
Man.	521	140	7	27	1.3
Ont.	2860	655	106	23	3.7
Qué.	1866	275	18	15	1.0
N.-B.	140	36	7	26	5.0
Î.-P.-É.	85	20	1	24	1.2
N.-É.	197	22	0	11	0
T.-N.-L.	225	61	3	27	1.3
Yn	56	5	0	9	0
T.N.-0.	62	6	0	10	0
Total can.	9024	1774	235	20 %	2.6 %

Notes**Général:**

La procédure de la campagne *Roadcheck* permet aux provinces et territoires d'opter pour une campagne d'un minimum de 48 heures jusqu'à concurrence de 72 heures.

Les chiffres de 2002 ne comprennent pas les camions qui affichaient une vignette ASVC valide. Seuls les camions qui n'affichaient pas une vignette ASVC valide ont été relevés et vérifiés.

18 juin 2002